



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 16 décembre 2013 à 19 h 45 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, et Sophie La Beaume, directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture, sont également présentes jusqu'à la fin de la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 45. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

452/16-12-13

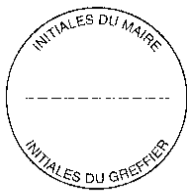
### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils désirent se prévaloir de l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* afin de modifier l'ordre du jour présenté par la greffière de la façon suivante :

- Modification du titre de l'item 8 pour le suivant :
  8. Approbation d'une entente de transaction pour les matricules 9942-13-9431 et 9942-13-7012
- Retrait de l'item suivant :
  16. Appropriation du surplus accumulé pour le paiement du mandat octroyé au CLD d'Antoine-Labelle, en lien avec la Ville de Rivière-Rouge et la compagnie Forex inc., relativement à la création d'un projet concret et viable de transformation industrielle sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge
- Ajout des items suivants :
  - Signature de l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec – Été 2014
  - Travaux de remplacement de conduites d'eau potable sur la montée Bellevue, sur la rue Charette et sur une partie de la rue Landry et autres travaux – Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 222

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget  
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du Règlement numéro 227 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2014
3. Adoption du Règlement numéro 228 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) pour l'exercice financier 2014
4. Signature du bail pour la location d'un local à la MRC d'Antoine-Labelle
5. Signature du bail pour la location d'un local au Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle
6. Signature de l'entente d'utilisation d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, par la Ville de Rivière-Rouge à des fins de parc et jeux de tennis
7. Reconduction du contrat de déneigement des sites de boîtes postales communautaires pour 2013-2014
8. Approbation d'une entente de transaction pour les matricules 9942-13-9431 et 9942-13-7012
9. Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2014 – Demande de subvention
10. Appropriation du surplus accumulé pour l'achat de deux (2) colonnes Morris dans le cadre du projet de la Route du Lièvre Rouge
11. Réaffectation de personnel
12. Lettres d'entente numéro 2012-2016 / 12 et 2012-2016 / 13 avec le syndicat
13. Appropriation du surplus accumulé pour le paiement d'un montant forfaitaire pour la gestion des alarmes du système frigorifique par le coordonnateur à l'entretien du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
14. Addenda au contrat de visites préventives pour le système frigorifique au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge – Modification de la résolution numéro 408/18-11-13 pour modifier la source de financement
15. Fourniture et installation d'une génératrice neuve de marque Kohler 100 kilowatts – Modification à la résolution numéro 096/04-03-13 pour modifier la source de financement
16. Utilisation du surplus affecté pour des travaux d'infrastructure sur les chemins de la Ville
17. Approbation du budget 2013 révisé de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rivière-Rouge
18. Signature de l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec – Été 2014
19. Travaux de remplacement de conduites d'eau potable sur la montée Bellevue, sur la rue Charette et sur une partie de la rue Landry et autres travaux – Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 222
20. Période de questions du public
21. Levée de la séance extraordinaire

#### ADOPTÉE

453/16-12-13

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 227 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE, LES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

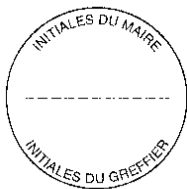
**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller André Tremblay lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 décembre 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du conseil municipal au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT** que l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par la greffière;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro 227 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2014.

### ADOPTÉE

**Le texte intégral du Règlement numéro 227 décrétant les taux variés de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et la tarification pour l'exercice financier 2014 est reproduit au livre des règlements.**

454/16-12-13

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 228 CONCERNANT LA COTISATION À ÊTRE PAYÉE PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (S.D.C.) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Yves Sigouin lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 décembre 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du conseil municipal au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT** que l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par la greffière;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Denis Charette  
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro 228 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) pour l'exercice financier 2014.

### ADOPTÉE

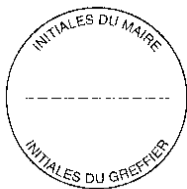
**Le texte intégral du Règlement numéro 228 concernant la cotisation à être payée par les membres de la Société de Développement Commercial (S.D.C.) pour l'exercice financier 2014 est reproduit au livre des règlements.**

455/16-12-13

### **SIGNATURE DU BAIL POUR LA LOCATION D'UN LOCAL À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail du local 201 de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand avec la MRC d'Antoine-Labelle pour une période de trois (3) ans au montant de 870 \$ par mois plus les taxes applicables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, de 880 \$ par mois plus les taxes applicables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, et de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

890 \$ par mois plus les taxes applicables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Qu'à ces montants, des frais mensuels de 12,50 \$ plus les taxes applicables soient ajoutés relativement à la conception et à l'entretien de l'enseigne d'identification installée à l'édifice Félix-Gabriel-Marchand.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

#### ADOPTÉE

456/16-12-13

#### SIGNATURE DU BAIL POUR LA LOCATION D'UN LOCAL AU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail du local 203 de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand avec le CLD d'Antoine-Labelle pour une période de trois (3) ans au montant de 405 \$ par mois pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, de 410 \$ par mois pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, et de 415 \$ par mois pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

#### ADOPTÉE

457/16-12-132

#### SIGNATURE DE L'ENTENTE D'UTILISATION D'UN TERRAIN APPARTENANT À LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE, DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE, PAR LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE À DES FINS DE PARC ET JEUX DE TENNIS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de prolongation d'utilisation, du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, d'un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique, par la Ville à des fins de parc et jeux de tennis, devant intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, telle que préparée.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

#### ADOPTÉE

458/16-12-13

#### RECONDUCTION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES SITES DE BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES POUR 2013-2014

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Appuyé par le conseiller Denis Charette  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la reconduction du contrat avec M. Maurice Ste-Marie relativement au déneigement de trente-cinq (35) sites de boîtes postales communautaires au coût de 3 275 \$ pour la saison hivernale 2013-2014.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ledit contrat reconduit, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

459/16-12-13

#### **APPROBATION D'UNE ENTENTE DE TRANSACTION POUR LES MATRICULES 9942-13-9431 ET 9942-13-7012**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay  
Appuyé par le conseiller Denis Charette  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de transaction numéro 560-17-001495-131 à intervenir entre la Ville de Rivière-Rouge et les propriétaires des immeubles portant les matricules 9942-13-9431 et 9942-13-7012, lesquels immeubles sont situés respectivement au 707, rue Boileau et au 650, rue Labelle Nord à Rivière-Rouge.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

460/16-12-13

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU 2014 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay  
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'une demande de subvention au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2014 « Volet ensemencement estival », par la directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture de la Ville.

Que la directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture soit désignée la personne autorisée à agir au nom de la Ville pour ce projet et qu'elle soit autorisée à signer tout document officiel concernant ledit projet pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

461/16-12-13

#### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT DE DEUX (2) COLONNES MORRIS DANS LE CADRE DU PROJET DE LA ROUTE DU LIÈVRE ROUGE**

**CONSIDÉRANT** que le projet de la Route du Lièvre Rouge, proposé par la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides (ci-après nommé la Société), consiste, notamment, à positionner et à structurer l'offre en tourisme culturel et en agrotourisme afin de conférer une image spécifique aux Hautes-Laurentides, aux produits, aux attraits et aux services;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre du projet, il est possible d'acquérir deux (2) colonnes Morris pour la somme de 3 500 \$ incluant les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge désire participer au projet;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation au projet de la Rouge du Lièvre Rouge, tel que proposé par la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides.

D'autoriser l'achat et l'installation de deux (2) colonnes Morris au montant de 3 500 \$ incluant les taxes applicables.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité.

Que le Service des loisirs et de la culture soit mandaté pour assurer le suivi de ce projet ainsi que de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

462/16-12-13

### **RÉAFFECTATION DE PERSONNEL**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Appuyé par le conseiller Denis Charette  
Et résolu à l'unanimité :

De ratifier la réaffectation de M. Serge Bégin au poste temporaire de préposé aux patinoires extérieures, classe 4 échelon 1, à compter du 28 novembre 2013, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

463/16-12-13

### **LETTRES D'ENTENTE NUMÉRO 2012-2016 / 12 et 2012-2016 / 13 AVEC LE SYNDICAT**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner la conclusion des lettres d'entente numéro 2012-2016 / 12 et 2012-2016 / 13, intervenues avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867, telles lettres d'entente dûment signées par la mairesse, Mme Déborah Bélanger, et la directrice générale, Mme Julie Godard, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

464/16-12-13

### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LE PAIEMENT D'UN MONTANT FORFAITAIRE POUR LA GESTION DES ALARMES DU SYSTÈME FRIGORIFIQUE PAR LE COORDONNATEUR À L'ENTRETIEN DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

**CONSIDÉRANT** la signature de la lettre d'entente numéro 2012-2016 / 12 intervenue entre la Ville de Rivière-Rouge et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :

D'approprier un montant de 1 380 \$, à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité, pour procéder au paiement d'un montant forfaitaire à M. Gilbert Raymond,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

coordonnateur à l'entretien du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, à titre de compensation pour la disponibilité qu'il a fournie dans la gestion des alarmes du système frigorifique du centre, et ce, durant la saison 2012-2013.

#### ADOPTÉE

465/16-12-13

#### **ADDENDA AU CONTRAT DE VISITES PRÉVENTIVES POUR LE SYSTÈME FRIGORIFIQUE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 408/18-11-13 POUR MODIFIER LA SOURCE DE FINANCEMENT**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 408/18-11-13, adoptée lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 18 novembre 2013, autorisant la conclusion d'un addenda au contrat en vigueur avec la compagnie « Fixair inc. » relatif aux visites préventives pour le système frigorifique au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge afin de rencontrer les exigences de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) en matière d'entretien des tours de refroidissement pour un montant total de 4 000 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** que ladite dépense devait être prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité, alors que la partie de la dépense affectée à l'année financière 2013 est minime et peut être prise à même le fonds général;

**CONSIDÉRANT** que pour ces motifs il y a lieu de modifier la résolution numéro 408/18-11-13;

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Appuyé par le conseiller Denis Charette  
Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 408/18-11-13, adoptée à la séance d'ajournement du 18 novembre 2013, afin de remplacer le paragraphe suivant :

« Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité. »

par le paragraphe suivant :

« Que ladite dépense soit prise à même le fonds général de la Ville de Rivière-Rouge. ».

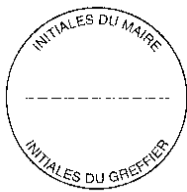
#### ADOPTÉE

466/16-12-13

#### **FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE NEUVE DE MARQUE KOHLER 100 KILOWATTS – MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 096/04-03-13 POUR MODIFIER LA SOURCE DE FINANCEMENT**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 096/04-03-13, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mars 2013, adjugeant un contrat pour la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service opérationnelle d'une génératrice neuve de marque Kohler 100 kilowatts au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), à la compagnie « Champagne Électrique inc. » au coût de 37 826,78 \$ incluant les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** que ladite dépense devait être prise à même le fonds réservé « centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) », alors qu'il y a lieu de prendre la dépense à même le fonds de roulement;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Denis Charette  
Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 096/04-03-13, adoptée à la séance du 4 mars 2013, afin de remplacer le paragraphe suivant :

« Que ladite dépense soit prise à même le fonds réservé « centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) ». »

par le paragraphe suivant :

« Que ladite dépense soit prise à même le fonds de roulement de la Ville de Rivière-Rouge pour un montant de 36 181,78 \$, tel montant devant être remboursé sur une période de cinq (5) ans. ».

### ADOPTÉE

467/16-12-13

#### UTILISATION DU SURPLUS AFFECTÉ POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LES CHEMINS DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'utiliser le surplus affecté pour l'entretien des chemins au montant de 7 372,29 \$ aux activités de fonctionnement 2013 pour des travaux d'infrastructures sur les chemins de la Ville.

### ADOPTÉE

468/16-12-13

#### APPROBATION DU BUDGET 2013 RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE RIVIÈRE-ROUGE

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 394/18-11-13, adoptée lors de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le 18 novembre 2013, approuvant le budget 2013 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rivière-Rouge;

**CONSIDÉRANT** le budget révisé de l'OMH de Rivière-Rouge daté du 2 décembre 2013, lequel a été soumis à la Ville pour approbation;

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget  
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge approuve le budget 2013 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rivière-Rouge, tel que révisé en date du 2 décembre 2013, présenté par l'OMH et résumé comme suit :

|          |            |                      |
|----------|------------|----------------------|
| Revenus  | 85 363 \$  |                      |
| Dépenses | 198 624 \$ |                      |
| Déficit  | 113 261 \$ | partagé comme suit : |

- contribution de la Société d'habitation du Québec : 101 935 \$
- contribution de la Ville de Rivière-Rouge : 11 326 \$

D'autoriser le versement d'un montant de 1 152 \$ à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rivière-Rouge, représentant la contribution supplémentaire de la Ville découlant de ce budget révisé 2013.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

Que la présente résolution remplace la résolution 394/18-11-13 adoptée lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 18 novembre 2013.

### ADOPTÉE

469/16-12-13

#### **SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICE DES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ÉTÉ 2014**

Il est proposé par le conseiller Denis Charette  
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de partenariat relative à la fourniture de service des cadets de la Sûreté du Québec à intervenir avec la Sûreté du Québec et la Ville de Mont-Laurier pour l'été 2014.

D'autoriser le versement de la contribution de la Ville en 2014 au montant de 4 000 \$ à la Sûreté du Québec.

D'autoriser la mairesse à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

***NOTE : M. le conseiller Denis Charette ne participe pas aux discussions ni aux décisions concernant l'item suivant à l'ordre du jour invoquant une possibilité de conflit d'intérêts.***

470/16-12-13

#### **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE SUR LA MONTÉE BELLEVUE, SUR LA RUE CHARETTE ET SUR UNE PARTIE DE LA RUE LANDRY ET AUTRES TRAVAUX – APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 222**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Appuyé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des factures relatives au règlement d'emprunt numéro 222 en lien avec le premier décompte progressif, et ce, conditionnellement à la réception préalable des quittances requises.

### ADOPTÉE

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 (2)

### LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget  
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 38.

### **ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger, mairesse